



Achever l'Union économique et monétaire européenne:

Les points de vue de la société civile organisée

*Résumé des avis du CESE
en rapport avec ce thème*

ECO

Section spécialisée
«Union économique
et monétaire, cohésion
économique et sociale»



Comité économique et social européen

Table des matières

Préface	3
Achever l'UEM – la prochaine législature européenne	4
Achever l'UEM – la politique fiscale	5
Achever l'UEM – le pilier politique	6
La méthode communautaire pour rendre l'UEM démocratique et sociale	7
Réexamen de la gouvernance économique	8
Mesures à prendre pour achever l'UEM	9
Conseils nationaux de la compétitivité/productivité	10
Représentation extérieure de la zone euro	11
Système européen d'assurance des dépôts	12
Politique économique de la zone euro	13
Annexe	14



Préface

Lorsqu'elle a éclaté, la crise économique et financière internationale a mis en évidence les limites et les contradictions structurelles de l'Union économique et monétaire (UEM), rendant l'euro beaucoup moins attractif. La crise démontre qu'il ne suffit pas d'établir une série de règles «comptables», telles que le pacte de stabilité ou d'autres encore, car les problèmes sous-jacents ne sont pas d'ordre technique mais économique et politique. En effet, si des progrès ont été accomplis ces dernières années, grâce à la mise en place de règles et mécanismes nouveaux, en particulier sous la forme d'éléments d'une union bancaire, le chantier est loin d'être achevé. Cette situation contribue à la persistance d'un **climat d'incertitude pour les citoyens et les entreprises** et pèse sur le potentiel de croissance de l'économie européenne.



L'évolution économique et politique récente en Europe est un signal d'alarme pour nos dirigeants quant à la nécessité d'**agir plus promptement pour consolider les fondations** de notre Union, dont la fragile structure politique et institutionnelle qui sous-tend l'euro, de manière à assurer une stabilité et une prospérité durables pour les citoyens européens. Ce résultat ne pourra être atteint que si tous les États membres concernés, les institutions européennes et les parties prenantes de la société civile **collaborent activement et sans délai au processus d'approfondissement de l'UEM**, qui a été lancé officiellement en 2015, avec le rapport des cinq présidents, et accueilli favorablement par le Conseil européen. Le Comité économique et social européen (CESE), qui est l'unique représentant institutionnel de la société civile organisée en Europe, a plaidé à plusieurs reprises pour que cette démarche **passe à la vitesse supérieure afin de garantir une plus grande convergence** dans et entre les États membres et de rendre l'UE tout entière plus prospère, compétitive et résistante face aux chocs extérieurs, dans le cadre d'un concept de souveraineté partagée. L'alternative, comme nous avons pu le constater, est la désintégration de l'Europe et la montée des tensions le long de ses lignes de fracture.

Le chemin qui reste à parcourir

On ne peut se contenter de faire l'inventaire des succès engrangés lors de sommets européens qui se sont succédé: encore faut-il pouvoir compter sur un réel sentiment d'appropriation et disposer d'une orientation clairement définie. **Il convient d'entamer dès maintenant les travaux pour forger les chaînons manquants d'une UEM véritable**, qui couvre les aspects économiques, budgétaires, financiers, sociaux et politiques, et aille, s'il y a lieu, jusqu'au lancement de discussions sur une éventuelle modification du traité. Dans ses différents avis sur l'UEM, le CESE a déjà dégagé un consensus sur des recommandations spécifiques sur toutes ces problématiques: on en trouvera une synthèse dans la présente brochure.

À présent, nous demandons aux dirigeants politiques européens d'**adopter, pour mener à bien l'UEM, une feuille de route transparente et assortie d'échéances précises**, qui sera notamment fondée sur nos recommandations, ainsi que de prendre clairement, à l'échelle de l'UE, l'engagement de la mettre en œuvre. Il s'agit là de la seule manière de dissiper les incertitudes et l'instabilité qui menace et de rassurer les citoyens et les investisseurs quant à l'irréversibilité de l'euro et de notre avenir européen commun.

Joost van Iersel

président

de la section spécialisée "Union économique et monétaire,

cohésion économique et sociale" (ECO)

du Comité économique et social européen

2014

Achever l'UEM – la prochaine législature européenne



L'UEM, qui représente bien davantage que la proposition débattue actuellement, est indispensable pour rétablir la confiance dans le projet européen. Seuls son achèvement et sa mise en œuvre complète permettront d'encourager les investissements et de stimuler la croissance et l'emploi.

Joost van Iersel



L'UEM, telle qu'elle existe, est un système économique et juridique anachronique, qui s'est avéré totalement inefficace face à la crise. Par conséquent, nous proposons de mettre en place, au cours des cinq prochaines années, les piliers qui lui font défaut. Pour chacun d'entre nous, en tant qu'Européens, il s'agit d'un véritable défi. Les dirigeants politiques seront-ils en mesure de le relever?

Carmelo Cedrone

Points clés:

Outre la discipline budgétaire, des politiques économiques et sociales d'accompagnement en faveur de la croissance et de l'emploi qui figurent parmi les piliers d'une consolidation réussie doivent être élaborées conjointement par l'UE et les États membres. La défiance et les tensions doivent laisser place à l'essor d'une confiance mutuelle. Le CESE préconise donc qu'au cours de la prochaine législature européenne, **une feuille de route** soit élaborée au plus vite afin de répondre aux problèmes urgents.

Dans cette perspective, le CESE propose:

- **L'achèvement de l'UEM**, garanti par une solide structure de gouvernance et de gestion de la zone euro, et fondé sur:
 - I. un **pilier monétaire et financier** comprenant la mise en œuvre d'une véritable union bancaire pilotée par l'UE afin d'instaurer un marché paneuropéen des capitaux tout en protégeant les contribuables contre des prises de risques excessives et des défaillances désordonnées;
 - II. un **pilier économique** afin de renforcer le processus décisionnel propre à la politique économique, ce qui permettra de favoriser la croissance, l'emploi, la compétitivité, la convergence et la solidarité européennes;
 - III. un **pilier social** afin de tenir dûment compte, entre autres facteurs, des retombées sociales qu'auront les ajustements économiques;
 - IV. un **pilier politique** garantissant davantage de responsabilité et de légitimité démocratique en vue d'accroître la crédibilité et la confiance.
- Il est urgent de lancer un véritable **plan européen pour la croissance et l'emploi**, fondé sur un important programme d'investissement qui provoque une impulsion budgétaire. Il convient d'assurer le rééquilibrage et **une mise en œuvre adéquate de divers instruments existants**;
- La définition d'un calendrier et de mesures en vue du **lancement d'une Europe politique** dans son ensemble, y compris par le biais d'un processus de réflexion sur sa structure institutionnelle dans le contexte d'une nouvelle convention européenne;
- Le lancement d'une stratégie de **communication** et de **simplification** portant sur l'UEM, en tant qu'effort conjoint de la Commission, du Parlement européen, des États membres et de la société civile.

Rapporteurs: Joost van Iersel et Carmelo Cedrone

Achever l'UEM – la politique fiscale

2014

Points clés:

Le CESE propose:

À court terme (de 6 à 18 mois):

- de réduire et d'uniformiser la gamme des différents impôts et taxes, d'élargir les assiettes fiscales, d'harmoniser plus avant les taux d'imposition, et de renforcer les instruments de coopération et d'échange d'informations en vue de lutter contre la fraude et l'évasion fiscales.
- de créer une «assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés», moyennant un juste établissement des paramètres.
- de répondre aux évolutions mondiales au niveau de l'OCDE et du G20 en ce qui concerne l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS). L'impôt devrait être prélevé là où se situe la substance économique.
- d'éliminer sans délai la pratique par des États membres de procédures consistant à octroyer des privilèges fiscaux spéciaux à de grandes entreprises dûment sélectionnées.
- d'obtenir des engagements fermes dans la zone euro pour étendre l'introduction de la taxe projetée sur les transactions financières à d'autres États membres que les onze qui la soutiennent actuellement.
- d'associer les citoyens à la lutte contre l'économie souterraine, l'évasion et la fraude fiscales, en développant les instruments tels que les chèques-service et des formes de paiement électroniques qui laissent des traces.
- de développer la plateforme Eurofisc pour en faire une sorte d'embryon d'agence de l'UE jouant le rôle de chambre européenne de compensation de la TVA et de lutte contre la fraude fiscale, en vue de mettre fin ainsi à la «fraude carrousel».
- de renforcer l'application de la directive sur l'assistance mutuelle de 2011.
- d'inscrire sur une liste noire les juridictions qui font office de paradis fiscaux, au mépris de la bonne gouvernance dans le domaine fiscal, et demande que des critères communs d'identification de telles juridictions soient établis au niveau de l'UE.
- L'exploitation et l'implantation des entreprises sur ces territoires devraient en outre être explicitées dans les rapports relatifs à la responsabilité sociale des entreprises cotées en bourse.
- d'enquêter de manière exhaustive sur tout accord fiscal déloyal conclu entre des États membres et des sociétés individuelles.
- de mettre en place un organe européen pour simplifier la fiscalité.

À moyen terme (de 18 mois à 5 ans):

- dans l'esprit du «serpent monétaire» des années 1980, de créer dans la zone euro un «serpent fiscal» de taux d'imposition minimaux et maximaux effectifs en matière de taxation des entreprises, en vue d'harmoniser progressivement ces taux.
- de générer une capacité budgétaire spécifique dans la zone euro.
- de modifier dans la zone euro le modèle actuel de prise de décision en matière fiscale, en mettant en place un système de majorité qualifiée.

Rapporteur: Carlos Trias Pintó

Corapporteur: Petru Sorin Dandea



Afin de faciliter la convergence des politiques économiques de la zone euro, il est nécessaire d'y générer une capacité budgétaire spécifique, au moyen d'une contribution temporaire appliquée à l'excédent de la balance des paiements supérieur à 6 % du PIB, d'une taxe sur la consommation d'énergies non renouvelables, d'une émission conjointe d'obligations et d'une participation aux revenus de seigneurage tirés des émissions monétaires.

Carlos Trias Pintó



La monnaie unique reste l'une des plus grandes réussites de l'UE au cours des dernières décennies. Elle n'a cependant pas atteint son plein potentiel, en partie à cause de la fragmentation du système fiscal européen. Dès lors, dans l'esprit du «serpent monétaire» des années 1980, nous devrions créer dans la zone euro un «serpent fiscal» de taux d'imposition minimaux et maximaux effectifs en matière de taxation des entreprises. Dans ce contexte, il est prioritaire de résoudre le problème du modèle actuel de prise de décision en matière fiscale.

Petru Sorin Dandea

2015

Achever l'UEM – le pilier politique



L'Union n'est aujourd'hui pas en mesure de résoudre les problèmes de l'économie et des travailleurs. Nous devons créer un «noyau dur» de pays disposés à passer d'une approche économique à une approche politique.

Carmelo Cedrone



Il faut achever l'architecture de l'UEM sans délai. De l'avis des entrepreneurs européens et d'une large majorité d'économistes de premier plan, cela contribuerait à mettre en place les conditions nécessaires à la poursuite d'un triple objectif: discipline budgétaire, réformes structurelles et initiatives favorisant la croissance.

Joost van Iersel

Points clés:

- Le CESE est d'avis qu'il est nécessaire de pratiquer une gouvernance économique démocratique et plus efficace, notamment au sein de la zone euro, afin de répondre aux déséquilibres persistants et d'instaurer un climat de confiance dans l'Europe entière.
- Le CESE sait pertinemment que des mesures décisives ne peuvent être prises du jour au lendemain, mais il estime que l'Europe ne peut se permettre de tergiverser indéfiniment. Il est possible, à cette fin, de mettre en œuvre des mesures concrètes dans le cadre du traité et des règles actuellement en vigueur. À moyen et long termes, il serait souhaitable qu'une révision du traité mette les dispositions institutionnelles en cohérence avec les exigences et impératifs d'une véritable Union économique et politique.
- Il est désormais clair que le système actuel des règles qui sont à la base de l'UE et, particulièrement de la zone euro, a généré de la confusion sur les plans juridique, institutionnel et démocratique. Dès lors, une nouvelle approche doit être développée. Le CESE est d'avis que l'approfondissement du processus d'intégration de la zone euro est indispensable.
- Dans cet esprit, le CESE présente une feuille de route avec les étapes suivantes:
 - 1^{re} étape:**
 - Président stable de l'Eurogroupe
 - Rendre la conférence interparlementaire opérationnelle
 - Zone euro (grande commission du PE).
 - 2^e étape:**
 - Conseil «Affaires législatives» de l'UEM
 - Vote des députés de la zone euro sur les questions ressortissant à l'UEM
 - Un exécutif pour l'UEM
 - Renforcement des pouvoirs et des compétences de la conférence interparlementaire.
 - 3^e étape:**
 - Renforcement des pouvoirs du PE dans le cadre de l'UEM et création de véritables partis politiques européens
 - Chambre des États
 - Séparation des pouvoirs législatifs et exécutifs
 - Suppression du vote à l'unanimité.
- Il conviendrait de lancer les initiatives suivantes pour élaborer et mettre en œuvre les étapes précédemment citées:
 - États généraux de la société civile
 - Assises interparlementaires
 - Propositions du PE pour agir à traité constant et en vue d'une révision du traité de Lisbonne
 - Convention constitutionnelle
 - Évaluation de la possibilité d'organiser des référendums paneuropéens

Rapporteurs: Carmelo Cedrone et Joost van Iersel

La méthode communautaire pour rendre l'UEM démocratique et sociale

2015

Points clés:

Le Comité:

- est convaincu qu'une véritable stabilisation de l'Union économique et monétaire (UEM) n'est possible qu'à la condition de remédier aux carences inhérentes à l'architecture de l'UEM et donc, d'entreprendre à cette fin de profondes réformes. Cela suppose un changement des traités dans le cadre d'une convention;
- appelle à prendre des mesures pour conférer à l'UEM un caractère plus démocratique et plus social dans le cadre des traités actuels et de veiller à ce que les États membres respectent les règles qu'ils ont eux-mêmes fixées;
- affirme que plus on prolonge l'actuelle politique d'austérité sans mettre en place aucun programme d'investissement efficace susceptible de générer des recettes grâce à la croissance, la cohésion sociale et la solidarité, plus il apparaît clairement que le creusement des inégalités sociales menace l'intégration économique et la prospérité de l'Europe;
- estime qu'il convient de renforcer la cohésion sociale, politique et économique de manière à éviter un effondrement de la zone euro. Il convient d'adopter des réformes structurelles équilibrées sur la base des exigences d'une union monétaire et en accord avec les impératifs nationaux, afin de garantir la nécessaire convergence;
- est favorable à une plus grande «parlementarisation» de la zone euro, par la création d'une vaste commission du Parlement européen réunissant tous les députés des pays de la zone euro et des pays qui souhaitent la rejoindre (26 États membres), associée à une consultation renforcée des parlementaires nationaux de la zone euro concernant les questions liées à l'UEM (COSAC+);
- fait observer que certains des objectifs de politique économique de la gouvernance économique menée ces dernières années devraient être mieux conciliés avec les objectifs de politique sociale de l'UE énoncés à l'article 4, paragraphe 2, du TFUE et qu'il convient d'exclure les éventuels conflits entre objectifs économiques et sociaux;
- demande d'évaluer l'impact social de toutes les mesures du Semestre européen au titre de la clause sociale horizontale;
- déclare que pour garantir une UEM démocratique et sociale, il est capital de surmonter les divergences en matière de fonctionnement des marchés du travail, des systèmes de fixation des salaires et des régimes sociaux;
- est d'avis qu'un dialogue macroéconomique au sein de la zone euro (MED-EURO) peut contribuer de façon décisive à une consolidation de l'UEM sur le plan démocratique et social.

Rapporteuse: Gabriele Bischoff



Sans une meilleure gouvernance démocratique et sociale, l'UEM ne sera pas durable. Bien au contraire, les inégalités croissantes mettent en danger la prospérité et l'intégration de l'Europe. Pour éliminer les divergences, par exemple au niveau des salaires, l'UEM requiert également une participation accrue des partenaires sociaux, en particulier par le biais d'un dialogue macroéconomique renforcé de la zone euro.

Gabriele Bischoff

2015

Réexamen de la gouvernance économique



La sortie de crise de l'Union a été entravée par la prorogation des règles de gouvernance budgétaire, celles-ci étant liées à l'investissement. Le mécanisme des recommandations par pays est en contradiction avec la nécessité d'adopter une orientation budgétaire plus expansionniste dans la zone euro. Une capacité budgétaire accrue (à hauteur de 2 à 3 % du PIB) est nécessaire.

David Croughan



Nous devons doter l'UEM d'un véritable pilier économique et monétaire afin de dépasser la simple coordination.

Carmelo Cedrone

Points clés:

- Les règles de gouvernance économique de l'Union européenne, conçues en période de crise, ont joué un rôle important dans le cadre de l'assainissement budgétaire, de la coordination des politiques économiques et de la poursuite de l'intégration budgétaire. Toutefois, le CESE est préoccupé par le fait que le coût est élevé en matière de croissance et d'emploi, ce qui est lié dans une large mesure à la nature incomplète de la gouvernance économique au sein d'une union économique et monétaire.
- Les mesures d'assouplissement quantitatif désormais engagées par la BCE doivent aller de pair avec des initiatives politiques plus importantes de la part des États membres, allant au-delà du plan d'investissement pour l'Europe.
- Il faut mettre en place de toute urgence des mécanismes et des instruments concrets pour coordonner une politique économique bien conçue, menant à la convergence et à la solidarité. Ce processus ne devrait pas entraîner, dans un premier temps, de modification du traité mais le CESE est d'avis qu'à long terme, une telle modification sera nécessaire.
- Dans le cadre de la révision du cadre financier pluriannuel en 2016, il est nécessaire de soutenir des réformes structurelles urgentes présentant un intérêt commun pour l'UE, y compris un rééquilibrage macroéconomique, moyennant une certaine forme de capacité budgétaire, comme l'instrument de convergence et de compétitivité.
- Le CESE est préoccupé par le fait que l'équilibre structurel, une variable non observable reposant sur des calculs théoriques et contestés, et sujette à d'importantes révisions, joue un rôle aussi essentiel dans la procédure concernant les déficits excessifs.
- Afin de remédier au ratio dette/PIB élevé, il y a lieu d'accorder la prédilection à des mesures visant à augmenter la croissance du PIB plutôt qu'à des mesures financières ayant pour but de réduire le déficit annuel. La Commission devrait non seulement contrôler la mise en œuvre des recommandations par pays, mais aussi procéder à une analyse ex post de ses recommandations en vue de parvenir à une augmentation de la production, de la croissance et des emplois de qualité.
- Le Comité se félicite de l'attention portée au recours à la flexibilité dans les règles du pacte de stabilité et de croissance, mais il estime qu'il s'agit d'une mesure limitée et incomplète.
- Le manque de mise en œuvre des recommandations par pays pourrait être contrecarré par une véritable participation de la société civile et des partenaires sociaux à l'élaboration de ces recommandations.
- Le processus du semestre européen devrait prévoir un rôle accru pour le Parlement européen et bénéficier d'une plus large publicité par les États membres et la Commission afin de garantir une meilleure compréhension par les citoyens.

Rapporteur: David Croughan

Corapporteur: Carmelo Cedrone

Mesures à prendre pour achever l'UEM

2016

Points clés:

- La communication de la Commission relative aux «Mesures à prendre pour compléter l'Union économique et monétaire» peut offrir une occasion de choix pour lancer un débat, tant au niveau politique qu'à celui de la société civile, de manière à dégager des pistes de solution qui aillent au-delà de celles présentées actuellement.
- **Semestre:** il serait plus utile, en ce qui concerne le semestre européen, de formuler une proposition qui s'inscrive dans un accord global sur la gouvernance économique dépassant celui qui a cours aujourd'hui, grâce à une modification de la conditionnalité macroéconomique et au renforcement du rôle de la conférence interparlementaire.
- **Gouvernance économique:** une gouvernance économique globale de la zone euro doit prendre une envergure bien plus importante que celle proposée par la Commission. En particulier, la Commission et les conseils nationaux de la compétitivité devraient prendre aussi en compte les nouveaux facteurs et paramètres sur lesquels se fonde la compétitivité. Le comité budgétaire européen consultatif devrait fonctionner selon une procédure plus transparente et démocratique, tant en ce qui concerne la nomination de ses membres que l'utilisation de ses prescriptions.
- **Représentation extérieure de la zone euro:** la proposition avancée est juste et nécessaire mais, outre que les délais sont trop longs, le problème se pose de savoir quel sera le contrôle démocratique.
- **Union financière:** il s'agit de la décision la plus importante à prendre pour mettre en œuvre rapidement et pleinement les dispositifs européens instaurant des règles communes. À cet égard, il serait profitable que la Commission avance une proposition sur la question de la dette publique et privée, dans le but de réduire les risques et la spéculation.
- **Légitimité démocratique:** aucune des propositions opérationnelles formulées par la Commission n'aborde véritablement cette question. Le dialogue social tripartite pourrait produire une contribution sur ce point, pour autant qu'il soit bâti selon un schéma structuré et que la mise en œuvre des accords entre ses parties prenantes revête un caractère obligatoire.
- **Phase 2 – Achèvement de l'UEM:** le Comité s'engage, sur la base de son échéancier propre, à présenter son propre plan sur la phase 2, éventuellement en coopération avec la Commission, afin de débattre de ces questions dans les États membres de l'UE, en partant de ceux de la zone euro.
- **Les propositions:** dans plusieurs avis qu'il a élaborés depuis le début de la crise, le CESE a formulé des propositions spécifiques, concernant, par exemple, la gouvernance politique, économique, financière et monétaire de l'UEM. Aussi renvoie-t-il à ses avis, antérieurs ou encore en cours d'élaboration, pour ce qui concerne les propositions spécifiques de la Commission.

Rapporteur: Carmelo Cedrone



Nous devons doter la zone euro d'une légitimité démocratique et d'une capacité à agir sur la scène internationale, afin de renforcer, entre autres, l'action de la BCE.

Carmelo Cedrone

2016

Conseils nationaux de la compétitivité/productivité



La stratégie visant à renforcer la compétitivité au sein de l'UEM, centrée exclusivement sur la réduction des coûts et la croissance des exportations, a contribué à intensifier les effets de la crise et tend à favoriser un nivellement par le bas. Ce dont nous avons besoin, au contraire, c'est une stratégie visant à sortir de cette difficulté par le haut, fondée sur l'innovation et la qualité, qui stimulera la demande intérieure de manière à aboutir à une hausse du niveau de vie des citoyens.

Thomas Delapina



La productivité est un élément clé dans la position concurrentielle d'un pays et la création des conseils nationaux de la productivité permettra d'attirer l'attention des états membres et de les amener à s'approprier de ce fait en vue d'augmenter les niveaux de productivité et, partant, le potentiel de croissance et le niveau de vie. L'analyse politique réalisée par les conseils permettra d'inverser les divergences économiques et de contribuer au bon fonctionnement du marché unique.

David Croughan

Points clés:

- La compétitivité n'est pas une fin en soi. Elle ne constitue un objectif pertinent que si elle accroît de manière concrète la prospérité des citoyens.
- Le Comité recommande donc d'utiliser à l'avenir une définition actualisée de la compétitivité («compétitivité 2.0»), qui couvre également «la capacité pour un pays (région, lieu) d'atteindre, au bénéfice de ses citoyens, les objectifs "au-delà du PIB", y compris la cohésion sociale et la durabilité.
- Le CESE recommande d'élargir le débat, qui ne devrait plus porter sur les «conseils de la compétitivité», mais sur les «conseils de la compétitivité, de la cohésion sociale et de la durabilité».
- Le CESE souscrit à la démarche de la Commission, qui permet aux États membres d'établir leurs conseils nationaux soit en créant de nouvelles institutions, soit en adaptant le mandat d'organismes existants, pour autant qu'ils soient indépendants et qu'ils n'aient pour objectif d'interférer avec le processus de fixation des salaires.
- Comme il convient d'éviter tout chevauchement avec des organes et des travaux existants, le CESE demande à la Commission d'effectuer un état des lieux complet à ce sujet.
- Le CESE invite la Commission à présenter des propositions concrètes sur la manière de maintenir les exigences nécessaires suivantes si ces conseils sont mis en place:
 - la responsabilité, la légitimité et la transparence;
 - la représentation d'une expertise mesurée et impartiale;
 - le caractère non contraignant des propositions présentées;
 - la prise en compte de la double nature des salaires, qui sont à la fois un facteur de coût et le principal élément déterminant de la demande intérieure.
- Avant que la Commission ne publie son dernier train de mesures, le CESE avait déjà présenté des propositions concrètes sur l'approfondissement de l'UEM, propositions qu'il convient de mettre en œuvre. Le Comité partage également le point de vue de la Commission selon lequel une coordination accrue des politiques économiques nationales est indispensable si l'on veut supprimer les déséquilibres existants et réduire la probabilité d'apparition de nouveaux déséquilibres à l'avenir.
- Ce ne sont pas des stratégies nationales concurrentielles qui sont nécessaires, mais un cadre stratégique européen commun. Dans ce contexte, il est essentiel de renforcer le dialogue macroéconomique et de mettre un tel dialogue en place pour la zone euro.
- À l'échelon national également, le rôle des partenaires sociaux doit être consolidé et les structures d'un dialogue macroéconomique doivent être établies, voire renforcées.

Rapporteur: Thomas Delapina

Corapporteur: David Croughan

Représentation extérieure de la zone euro

2016

Points clés:

- La zone euro doit renforcer sa représentation extérieure. Cela permettra d'augmenter son poids relatif dans les institutions financières internationales et lui donnera une place plus importante sur les marchés financiers internationaux.
- Le CESE approuve la logique qui sous-tend les deux documents présentés par la Commission et convient également qu'il y a lieu d'accorder la priorité au renforcement de la représentation extérieure de la zone euro au sein du Fonds monétaire international (FMI).
- Dans le même temps, le CESE propose néanmoins que la Commission européenne élabore aussi des scénarios visant à renforcer et à rendre plus efficaces les liens avec d'autres organismes internationaux pertinents, en tenant compte en particulier de leurs domaines de compétence.
- Le CESE approuve largement l'objectif ultime d'un siège unique au FMI à l'horizon 2025. Dans ce contexte, il préconise dans le même temps de délimiter clairement et explicitement les rôles de la représentation extérieure de la zone euro et de les relier de manière coordonnée avec ceux de l'Union européenne dans son ensemble, dans l'idée de préserver l'intégrité du marché unique.
- Le CESE approuve les principaux éléments du scénario en trois étapes visant à obtenir un siège unique au FMI. Il est toutefois nécessaire de faire en sorte d'exercer une pression politique appropriée afin que soient accomplies en temps voulu les obligations et les engagements qui en découlent pour les États membres.
- Le CESE escompte que la procédure proposée se traduira par une coordination plus efficace et plus intense entre les États membres dans le domaine de la politique économique et de ses aspects extérieurs, et s'attend à ce qu'il y ait une concertation à cet égard entre les institutions et organes de l'UE concernés, garantissant également la plus grande transparence.
- Le CESE recommande d'inclure une analyse économique et un bref exposé des avantages et des retombées attendus à la suite de sa mise en œuvre.

Rapporteur: Petr Zahradník



La zone euro doit parler d'une seule voix au sein des institutions financières et marchés internationaux. Cela devrait se faire dans le plein respect du cadre général de l'UE, afin de préserver l'intégrité du marché unique, tout en contribuant également à l'objectif ultime qu'est la réalisation d'une UEM véritable et approfondie.

Petr Zahradník

2016

Système européen d'assurance des dépôts



La réalisation d'une union bancaire à part entière constitue l'une des pierres angulaires de l'achèvement de l'Union économique et monétaire. Les deux premiers piliers ayant été traités au cours des dernières années, il convient désormais de se concentrer sur la création des conditions adéquates pour la mise en œuvre du troisième pilier de l'union bancaire, à savoir le système européen d'assurance des dépôts.

Daniel Mareels

Points clés:

Des dépôts stables, sûrs et bien protégés sont dans l'intérêt de tous, et surtout des épargnants et des déposants.

Pour le CESE:

- il est manifeste que l'introduction de nouvelles mesures de partage des risques (la proposition SEAD) doit s'accompagner de mesures additionnelles de réduction des risques au sein de l'union bancaire. Étant donné que ces deux démarches ont en commun un certain nombre d'objectifs fondamentaux et importants liés au renforcement et à l'achèvement de l'union bancaire et qu'elles sont nécessaires pour offrir une solution équilibrée, elles doivent être traitées et mises en œuvre sans délai, simultanément et de manière effective;
- le SEAD doit permettre de continuer à renforcer l'union bancaire (dont il constitue le troisième pilier), d'accroître sa capacité de résistance aux éventuelles crises financières et d'améliorer la stabilité économique et financière;
- un système européen d'assurance des dépôts est de nature à influencer favorablement la situation des États membres et des banques étant donné qu'il peut mieux contribuer à absorber les chocs locaux. Cela peut décourager la spéculation contre certains pays ou certaines banques, et ainsi faire baisser le risque de panique bancaire. Dans le même temps, le lien entre les banques et leurs autorités nationales devient encore plus ténu;
- les mesures annoncées en matière de réduction des risques dans l'union bancaire sont tout aussi indispensables. Elles contribuent au renforcement de l'union bancaire en garantissant des conditions de concurrence équitables entre les banques et l'affaiblissement de leur lien avec les dettes souveraines;
- il est impératif que tous les États membres mettent en œuvre complètement le cadre législatif existant de l'union bancaire (directive relative au redressement et à la résolution des défaillances bancaires [BRRD] et directive relative aux systèmes de garantie des dépôts [DSGD]). Il convient d'éviter au maximum les divers risques potentiels d'aléa moral, s'agissant à la fois des banques, des pouvoirs publics et des épargnants, également dans le cadre de la mise en œuvre ultérieure de ce pilier de l'union bancaire;
- la condition selon laquelle un État membre ne peut recourir au SEAD que lorsque toutes les conditions sont réunies n'est pas superflue;
- il importe que la Commission procède à une étude d'impact approfondie et globale, afin de renforcer encore la légitimité de la proposition à l'examen;
- il importe d'accorder une attention suffisante à son incidence sur l'octroi de crédits, notamment en faveur des PME, des PMI, des jeunes pousses et autres jeunes entreprises;
- il convient de saluer que le nouveau système d'assurance des dépôts ne prévoit pas d'avoir d'incidence sur les coûts pour le secteur bancaire; dans le même temps, le CESE est d'avis qu'il est préférable que la méthode de calcul des contributions fondée sur les risques soit précisée directement dans la proposition sur le SEAD plutôt que dans des actes délégués.

Rapporteur: Daniel Mareels

Politique économique de la zone euro

2016

Points clés:

- Le CESE approuve l'élaboration, au début du semestre européen, de programmes de priorités économiques afin de stimuler la croissance dans les pays de la zone euro. Cependant, le Comité regrette que la société civile et les partenaires sociaux n'aient pas été consultés quant à la conception et aux processus nationaux du semestre.
- Les États membres de la zone euro doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir une plus grande convergence et une plus grande intégration dans le domaine économique, ainsi que des bases politiques et institutionnelles solides. Ces mesures devraient aller de pair avec des progrès sur la voie de la création d'une union budgétaire de la zone euro, d'une union sociale et d'une représentation extérieure unifiée auprès des institutions financières internationales.
- Contrairement à ce qu'indique la recommandation de la Commission, la politique budgétaire devrait reposer sur une approche expansionniste plutôt que neutre. Le CESE préconise dès lors une impulsion budgétaire mettant l'accent sur l'investissement public, ce qui entraînerait une augmentation de la demande à court terme, mais également une hausse du potentiel de croissance à long terme.
- En outre, le CESE est partisan d'un allègement de la fiscalité sur le travail dans la mesure où la viabilité financière des systèmes de protection sociale ne s'en trouve pas menacée. Il faudrait prendre en compte au niveau budgétaire les conséquences de la robotique et de la numérisation. Il conviendrait d'instituer de nouvelles formes de travail telles que l'économie du partage au service de la société, sans que cela ne se fasse au détriment des droits des travailleurs et des systèmes de protection sociale.
- Des réformes structurelles visant à améliorer le versant de l'offre ne peuvent pas, à elles seules, résoudre le problème de la faiblesse de la reprise. Les réformes structurelles qui peuvent avoir des effets positifs sur la demande à court terme devraient avoir la priorité.
- Le CESE appelle à une action coordonnée afin de créer un environnement plus favorable aux PME grâce à une meilleure réglementation et à une réduction cohérente des lourdeurs administratives, à la garantie d'un financement suffisant et adéquat, ainsi qu'à une facilitation systématique des exportations vers les marchés extérieurs à l'UE.
- Il est indispensable, notamment, de mettre en place un droit européen de l'insolvabilité et d'ouvrir de nouvelles possibilités de financement pour les microentreprises et les jeunes pousses. Il est urgent de procéder à une évaluation en vue de déterminer les possibilités que pourraient offrir les nouveaux modèles bancaires, comme le système bancaire islamique, pour le financement des entreprises dans l'UE. Dans ce contexte, le CESE insiste sur la nécessité de concrétiser le projet de création d'un fonds européen de capital-risque.
- Afin de résoudre les problèmes touchant à la compétitivité et à la durabilité de l'UE, le CESE recommande de constituer dans le secteur du numérique une société faitière, comme l'a fait avec beaucoup de succès le groupe Airbus. Cette coopération multinationale, qui associe plusieurs filiales originaires de divers États membres, est un acteur clé de l'économie et de l'industrie européennes.

Rapporteur: Michael Ikrath

Corapporteuse: Anne Demelenne



Il est urgent, d'un point de vue politique, de poursuivre le renforcement et l'achèvement de l'UEM. Pour l'avenir de l'euro en tant que monnaie forte et stable, il est absolument indispensable de doter la zone euro de bases politiques et institutionnelles solides. Par conséquent, les États membres, individuellement et collectivement, doivent veiller à la convergence et à l'intégration dans le domaine économique et mettre en place une union budgétaire de la zone euro dans les meilleurs délais.

Michael Ikrath



Pour favoriser la relance économique et retrouver la croissance et la création d'emploi, il est urgent de rechercher un équilibre entre le renforcement de l'offre économique (compétitivité des entreprises, politique d'investissements) et le soutien de la demande interne (salaires négociés, soutien aux systèmes de protection sociale et aux services publics).

Anne Demelenne

Annexe

Page 4:

Avis du CESE sur le thème «Achever l'Union économique et monétaire - Les propositions du Comité économique et social européen pour la prochaine législature européenne»

Avis d'initiative

JO C 451 du 16.12.2014, p.10

Rapporteurs: Joost van Iersel et Carmelo Cedrone

Adopté lors de la session plénière des 9 et 10 juillet 2014.

Page 5:

Avis du CESE sur le thème «Achever l'Union économique et monétaire - le rôle de la politique fiscale»

Avis d'initiative

JO C 230 du 14.7.2015, p. 24

Rapporteur: Carlos Trias Pintó

Corapporteur: Petru Sorin Dandea

Adopté lors de la session plénière des 10 et 11 décembre 2014.

Page 6:

Avis du CESE sur le thème «Achever l'UEM: le pilier politique»

Avis d'initiative

JO C 332 du 8.10.2015 p. 8

Rapporteurs: Carmelo Cedrone et Joost van Iersel

Adopté lors de la session plénière des 27 et 28 mai 2015.

Page 7:

Avis du CESE sur «Le recours à la méthode communautaire pour rendre l'UEM démocratique et sociale»

Avis d'initiative

JO C 13 du 15.1.2016, p. 33

Rapporteuse: Gabriele Bischoff

Adopté lors de la session plénière des 16 et 17 septembre 2015.

Page 8:

Avis du CESE sur la «Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, à la Banque centrale européenne, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Réexamen de la gouvernance économique - Rapport sur l'application des règlements (UE) n° 1173/2011, (UE) n° 1174/2011, (UE) n° 1175/2011, (UE) n° 1176/2011, (UE) n° 1177/2011, (UE) n° 472/2013 et (UE) n° 473/2013»

COM(2014) 905 final

JO C 268 du 14.8.2015, p. 33

Rapporteur: David Croughan

Corapporteur: Carmelo Cedrone

Adopté lors de la session plénière des 18 et 19 mars 2015.

Page 9:

Avis du CESE sur la «Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil et à la Banque centrale européenne relative aux mesures à prendre pour compléter l'Union économique et monétaire» et sur la «Décision (UE) 2015/1937 de la Commission du 21 octobre 2015 créant un comité budgétaire européen consultatif indépendant»

COM(2015) 600 final – C(2015) 8000 final

JO C 177 du 18.5.2016, p. 28

Rapporteur: Carmelo Cedrone

Adopté lors de la session plénière des 16 et 17 mars 2016.

Page 10:

Avis du CESE sur la «Recommandation de recommandation du Conseil sur la création de conseils nationaux de la compétitivité dans la zone euro»

COM(2015) 601 final

JO C 177 du 18.5.2016, p. 35

Rapporteur: Thomas Delapina

Corapporteur: David Croughan

Adopté lors de la session plénière des 16 et 17 mars 2016.

Page 11:

Avis du CESE sur la «Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil et à la Banque centrale européenne - Feuille de route en vue d'une représentation extérieure plus cohérente de la zone euro dans les instances internationales» et la «Proposition de décision du Conseil arrêtant des mesures en vue d'établir progressivement une représentation unifiée de la zone euro au sein du Fonds monétaire international»

COM(2015) 602 final et COM(2015) 603 final

JO C 177 du 18.5.2016, p.16

Rapporteur: Petr Zahradník

Adopté lors de la session plénière des 16 et 17 mars 2016.

Page 12:

Avis du CESE sur la «Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (UE) n° 806/2014 afin d'établir un système européen d'assurance des dépôts»

COM(2015) 586 final

JO C 177 du 18.5.2016, p. 21

Rapporteur: Daniel Mareels

Adopté lors de la session plénière des 16 et 17 mars 2016.

Page 13:

Avis du CESE sur la «Recommandation de recommandation du Conseil concernant la politique économique de la zone euro»

COM(2015) 692 final

JO C 177 du 18.5.2016, p. 11

Rapporteur: Michael Ikrath

Corapporteuse: Anne Demelenne

Adopté lors de la session plénière des 16 et 17 mars 2016.



Comité économique et social européen

Rue Belliard 99
1040 Bruxelles
BELGIQUE

Responsable d'édition: unité "Visites et Publications"
EESC-2017-13-FR

www.eesc.europa.eu

© Union européenne, 2017

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Toute utilisation ou reproduction de chacune des photographies est soumise à une autorisation préalable à demander directement aux détenteurs de leurs droits d'auteur:

Photo de la couverture: © Shutterstock, pogonici
p. 2: © Shutterstock, Matej Kotula



Print
QE-01-17-002-FR-C
ISBN 978-92-830-3483-4
doi:10.2864/19315

Web
QE-01-17-002-FR-N
ISBN 978-92-830-3489-6
doi:10.2864/382500

FR